



BAFA : Demande d'aide à la formation Session de formation générale

Vous avez suivi une formation pour obtenir le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA) à compter de l'année 2024.

Vous pouvez bénéficier de l'aide de la Caf du Puy-de-Dôme, si vous remplissez les conditions figurant au verso. Retournez-nous cette demande dûment complétée et signée à l'adresse ci-dessous :

Caisse d'Allocations Familiales
2 rue Auger – CS 25010 – 63032 Clermont-Ferrand cedex 09

N° Allocataire :
Votre NOM : Prénom :
Votre Adresse :
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville :
Votre date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Quelle est votre situation actuelle (étudiant, salarié, sans activité...)
Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

Le Signature 

Fournir obligatoirement un RIB à votre nom

Session de formation générale Attestation d'inscription à remplir par l'organisme de formation

Je soussigné(e) Qualité
Représentant (Nom et adresse du siège de l'Association) :
.....

Atteste que le demandeur désigné ci-dessus a participé le : à la session de formation Générale qui lieu du au

en internat en externat en continu en discontinu

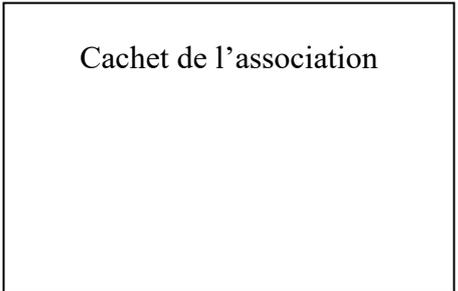
Code postal du lieu de stage : |_|_|_|_|_| Numéro d'habilitation :

Coût du stage€ Montant payé par le stagiaire ;€

A Le
Signature originale du représentant de l'Association



Cachet de l'association



CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE A LA FORMATION BAFA SESSION FORMATION GENERALE

La caisse d'Allocations familiales du Puy-de-Dôme peut vous aider à financer la formation générale au BAFA à hauteur de **200 €** dans la limite du montant restant à votre charge à condition d'avoir effectué **votre stage à partir du 1^{er} janvier 2024**.

Si votre **stage a été réalisé avant 2024**, l'aide sera accordée à hauteur de **100 €** dans la limite du montant restant à votre charge à condition d'avoir effectué votre stage.

Pour cela vous devez remplir les conditions d'attribution suivantes :

- ⇒ Vous résidez dans le Puy de Dôme,
- ⇒ Vous avez participé à la session de formation générale BAFA,
- ⇒ Vous devez compléter, signer et adresser le formulaire à la caisse d'Allocations familiales, le plus rapidement possible après avoir suivi votre formation.
- ⇒ **Il est obligatoire de nous transmettre un RIB à votre nom.**